



GDK Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren

CDS Confédération suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé

CDS Conferenza svizzera delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità

Berne, le 20 mai 2005

N/réf. : 43.225 / AY

Envoi par fax

Aux médias suisses

Invitation à la conférence de presse

Révision de la LAMal: financement hospitalier et financement des soins de longue durée Le système de santé à la croisée des chemins

Mesdames, Messieurs,

La révision actuelle de la LAMal prévoit une nouvelle réglementation du financement hospitalier comme du financement des soins de longue durée. Les projets y relatifs du Conseil fédéral sont très controversés. La Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des Etats déterminera prochainement la marche à suivre en matière de financement hospitalier. Le message qui vient d'être adopté en matière de financement des soins de longue durée a déclenché un tollé général. La CDS soumet à présent un modèle de financement hospitalier et un modèle de financement des soins de longue durée devant garantir l'offre et le financement futurs par une orientation circonspecte du système de santé.

C'est avec plaisir que nous vous convions à la conférence de presse au cours de laquelle la CDS soumettra des propositions visant à réglementer le financement des hôpitaux et des soins de longue durée. La conférence de presse aura lieu :

**lundi le 30 mai 2005, de 10 à 11h,
au siège de la CDS, Amthausgasse 22, 2^{ème} étage, à Berne**

Conseiller d'Etat Dr Markus Dürri, directeur de la santé du canton de Lucerne,
président de la CDS

Conseillère d'Etat Patrizia Pesenti, directrice de la santé du canton du Tessin,
présidente de la commission « Application de la LAMal » de la CDS

A l'issue de la conférence, les participants auront l'occasion de poser des **questions** et de se livrer à des **interviews**.

Nous vous prions de bien vouloir nous annoncer votre participation en nous renvoyant par fax le talon d'inscription annexé **jusqu'au 25 mai au plus tard**. Il va de soi que vous pouvez aussi vous inscrire par courriel. En cas d'empêchement de votre part, nous vous ferons volontiers parvenir le dossier. Vous voudrez bien alors nous faire part de vos coordonnées au moyen du talon de commande ci-joint.

Au plaisir de vous accueillir à cette occasion, et restant à votre disposition pour toutes questions complémentaires, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

CONFERENCE SUISSE DES DIRECTRICES ET DIRECTEURS CANTONAUX DE LA SANTE

Le chef du Domaine économie et information de la santé

Michael Jordi